

## Les cultures autochtones au Canada Du génocide culturel à la reconstruction

Marie-Josée Parent

Le 8e feu  
Numéro 8, printemps 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/87017ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Diversité artistique Montréal (DAM)

ISSN

2292-101X (imprimé)  
2371-4875 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Parent, M.-J. (2017). Les cultures autochtones au Canada : du génocide culturel à la reconstruction. *TicArtToc*, (8), 36–39.

# LES CULTURES AUTOCHTONES AU CANADA : DU GÉNOCIDE CULTUREL À LA RECONSTRUCTION

Marie-Josée Parent

Cet article réfléchit aux impacts du système colonial canadien sur les identités autochtones et sur le rôle essentiel de la reconstruction culturelle dans la revendication et la célébration des identités autochtones contemporaines.

Difficile de parler de cultures autochtones au Canada sans parler de colonisation et de génocide culturel. Ces deux situations historiques, perpétuées pendant des centaines d'années et encore aujourd'hui, ont transformé nos pratiques culturelles et artistiques à jamais. Il me semble fondamental de réfléchir aux impacts qu'elles ont exercés sur notre façon de définir nos cultures aujourd'hui. Le Canada compte de nos jours plus de 50 nations autochtones dont 11 d'entre elles sont situées sur le territoire appelé aujourd'hui Québec. Chacune de ces 11 nations – Abénaki, Algonquin-Anishinabeg, Atikamekw, Cri-Eeyou, Huron-Wendat, Innu-Montagnais, Inuit, Malécite-Wolastoqiyik, Mi'kmaq, Mohawk-Kanien'kehá:ka, Naskapi – possède ses propres pratiques culturelles, sa langue, ses savoir-faire et sa culture.

De 1876 à 1951, les pratiques culturelles autochtones étaient interdites au Canada. De 1876 à 1996, les écoles résidentielles étaient aussi de toute évidence un outil d'assimilation et de destruction des identités autochtones. Le slogan de ce système scolaire – « tuer l'Indien dans l'enfant » – parle d'ailleurs de lui-même. Des générations d'enfants ont quitté leurs familles et n'ont plus eu le droit de parler leurs langues et de pratiquer leurs cultures. Celles-ci leur étaient présentées comme inférieures et dangereuses, quelque chose dont il fallait s'émanciper. Séparés de leurs familles, ces enfants n'ont pas reçu les enseignements culturels de leurs parents

et grands-parents. Je ne m'attarderai pas dans cet article sur les nombreux traumatismes et conséquences émotionnelles,

physiques et psychologiques du système assimilationniste des écoles résidentielles, mais il est important de préciser que ces enfants y ont souvent perdu leur estime de soi, leur fierté identitaire et parfois même le goût de vivre.

Cette destruction légale de nos cultures a engendré d'importantes pertes. De plus, la loi sur les Indiens, instaurée en 1876 et toujours en vigueur aujourd'hui, a mis en place une logique identitaire eugénique, simplifiant et réduisant nos identités à un pourcentage génétique tout en les séparant du même coup d'une appartenance à une culture. En vertu de cette loi coloniale, le quota sanguin s'est imposé comme un élément permettant de contrôler l'identité autochtone. En effet, le degré de « pureté » est indiqué, selon une nomenclature particulière, sur les cartes d'identité indienne, appelées « carte de statut ». Le bagage culturel importe peu dans ce système assimilationniste et ségrégationniste. Jusqu'en 1985, une série de mesures permettaient aux « Indiens » de s'émanciper de leur statut. Cette émancipation était perçue par les autorités blanches, comme une bonne chose. Par exemple, une femme autochtone qui épousait un non-Autochtone « s'émancipait » ainsi de son statut « d'Indienne ». Ses enfants, même s'ils étaient élevés par une mère autochtone et dans une culture autochtone, ne pouvaient pas non plus être identifiés officiellement comme Autochtones,



de même que leurs enfants et ainsi de suite. De plus, jusqu'en 1951 des mesures « d'émancipation » rendaient automatique la perte de statut. Par exemple, un Autochtone qui obtenait un diplôme universitaire ou un titre professionnel perdait automatiquement son statut.

Depuis les années 1950, les nations autochtones du Canada récupèrent tranquillement et avec beaucoup de difficultés le droit à leur identité et à leurs cultures. Le système eugénique et restreignant de l'identité autochtone, dite « indienne » par le système légal canadien, instauré puis maintenu par le système colonial canadien, a engendré un protectionnisme de la part des communautés autochtones. Il est souvent valorisé d'être un « vrai » Autochtone au sens de la loi sur les Indiens et cette identité génétique est souvent mise de l'avant comme la base et le fondement de l'identité autochtone au détriment d'un sentiment d'appartenance à une culture et d'un partage d'une vision du monde et d'un savoir-faire. Imposé par le système colonial, le système patriarcal de transmission d'une identité génétique s'est donc immiscé au sein de nos nations. Aussi, les familles autochtones qui ont perdu leur statut au sens de la

loi sur les Indiens au travers des années sont souvent considérées comme non autochtones par les Premières Nations pouvant se prévaloir d'un tel statut. Dans un tel contexte, il est parfois difficile de « retrouver » une identité autochtone transmise par les générations passées, de revendiquer cette identité, et d'être reconnu comme Autochtone. L'expérience de la réserve aussi est souvent présentée comme un élément important de l'identité autochtone. Si cette expérience est réelle et importante pour plusieurs Autochtones, elle ne l'est pas pour beaucoup d'autres.

Ceci étant dit, des changements sont en cours au Canada et, bien que la loi sur les Indiens soit encore en vigueur, les communautés autochtones reprennent tranquillement le contrôle sur la reconnaissance de leur identité. De plus, les femmes autochtones, grâce à plusieurs mesures légales, retrouvent le droit de transmettre leur(s) identité(s) à leurs enfants.

Néanmoins, les cartes de statut existent toujours dans les communautés des Premières Nations et elles continuent de mettre l'accent sur le « degré » d'identité autochtone de l'individu en lien avec ses ancêtres.

Cette relation à l'identité a exercé et exerce encore un impact majeur sur les pratiques culturelles autochtones et sur les relations que les Autochtones entretiennent avec ces pratiques ; d'autant plus que nos cultures

autochtones ont souvent une vision holistique d'elles-mêmes. Dans des sociétés où la disparité sociale est faible et où la notion de propriété de la terre est profondément différente, voire inexistante, la culture appartient à tous, est transmise à tous et est partagée par tous. Elle offre une vision du monde et une façon de vivre. La culture n'est pas une discipline séparée, qui se consomme passivement ou séparément de la vie quotidienne. Elle englobe des rôles politiques, sociaux, spirituels, médicaux et technologiques pour ne nommer que ceux-ci, et elle est racontée et enseignée comme telle. Les « objets » culturels sont avant tout des pratiques accompagnées de récits qui enseignent une façon d'être au monde et aux autres. Détruire les cultures autochtones, c'est participer à la destruction de sociétés entières.

Les politiques de division et d'assimilation identitaires ont donc exercé un impact direct sur cette vision

holistique du monde. Plusieurs pratiques culturelles, plusieurs connaissances et plusieurs langues se sont perdues complètement et/ou en partie. En brisant les modes de vie autochtones, le système colonial a détruit des visions du monde, des

modes de gouvernance et des façons de vivre en société et dans le monde. Les droits que nous regagnons aujourd'hui, grâce aux combats menés par des groupes et individus autochtones qui ont voulu récupérer leurs droits (Fraternité indienne, Femmes autochtones du Québec, etc.), nous permettent de reconstruire nos cultures brisées. La réappropriation de ces droits exige que nous réinventions certaines pratiques, que nous revisitions l'histoire pour recomposer certains éléments de nos cultures et que nous réfléchissions à ce qu'« être Autochtone » signifie aujourd'hui.

À présent, il importe de se battre pour recouvrer le droit de déterminer nos identités à notre façon, et ce, sans avoir à demander une quelconque permission à une structure extérieure. Il importe également de travailler à ne pas réduire l'identité autochtone à une situation socio-économique difficile ou à un concours visant à déterminer celui qui a le plus souffert. Il importe enfin de reconnaître et de célébrer les différences entre les Premières Nations et de ne pas réduire nos identités à une « autochtonie » partagée.

Se réapproprier et faire connaître nos pratiques culturelles devient donc un élément central de cette reconstruction identitaire. Heureusement, la fin du système assimilationniste des écoles résidentielles et les rapports de la Commission de vérité et réconciliation

*Se réapproprier et faire connaître nos pratiques culturelles devient donc un élément central de cette reconstruction identitaire*

du Canada, qui ont permis de mettre au jour les horreurs de ce système, font en sorte que nous pouvons aujourd'hui discuter plus ouvertement de ces enjeux et considérer d'autres façons de vivre ensemble. Nous pouvons à nouveau enseigner nos pratiques culturelles à nos enfants et célébrer celles-ci dans un espace public partagé. L'intérêt que suscitent aujourd'hui les cultures autochtones découle, entre autres, de ces changements. Tranquillement, de génération en génération, nous recouvrons la confiance nécessaire pour pouvoir nous exprimer publiquement. Nous recouvrons aussi le droit de partager nos cultures avec autrui et de déterminer ce qui fait partie de notre héritage et de nos univers contemporains.

DestiNATIONS, l'organisme pour lequel je travaille, a mené l'année dernière une étude sur les pratiques culturelles autochtones en milieu urbain. Pour ce faire, nous nous sommes déplacés dans cinq centres urbains du Québec et avons rencontré plus de 100 producteurs, productrices et organismes culturel-le-s autochtones de Val-d'Or, Saguenay, Québec, Montréal et Sept-Îles. Ces producteurs, qui sont extrêmement diver-

sifiés et multidisciplinaires, proviennent de différentes communautés et de différentes nations. Tous ne sont pas des professionnels à proprement parler; en effet, bon nombre d'entre eux produisent dans un cadre familial ou communautaire et le font parce qu'ils en ont besoin et parce qu'ils souhaitent redonner quelque chose à leur communauté. Lors de chacune de ces rencontres, les pratiques culturelles et leur transmission étaient présentées comme un pilier de nos identités, mais aussi comme un élément central de la guérison, consécutive aux blessures du colonialisme. Cette réalité nous a amenés à utiliser l'expression « C'est vital » dans le titre de notre rapport, qui soulignait l'importance de la culture et des arts pour les Autochtones.

Cette vitalité et l'effervescence des pratiques culturelles autochtones résultent aujourd'hui de ce besoin de s'affirmer, de se réapproprié et de reconstruire ce que nous sommes. Nos jeunes sont avides de connaître et de maîtriser leurs cultures et de pouvoir vivre une existence où ces cultures nourrissent et structurent leur mode de vie. Les Aînés souhaitent transmettre les éléments qui ont pu perdurer à travers le temps et participent à la reconstruction de nos traditions, et ce, afin de garantir et de pérenniser la pratique contemporaine. Les communautés développent des projets culturels et touristiques pour faire connaître leurs cultures sur la

scène locale et internationale. Les créateurs apprennent, inventent, redéfinissent et diffusent. Ce mouvement de reconstruction est essentiel et unificateur. Ceci étant dit, les Aînés nous quittent rapidement; en conséquence, il est urgent de transmettre ces pratiques et ces visions du monde afin d'assurer leur pérennité. Les artistes ou « producteurs de culture » deviennent alors des guides et des porte-parole essentiels. Comme le dit si bien André Dudemaine<sup>1</sup>, directeur artistique et co-fondateur du Festival Présence autochtone:

« Quand le monde des Aînés n'est plus accessible aux jeunes générations, ce sont les artistes qui peuvent tracer la voie de l'identité. Les artistes se retrouvent un peu dans le rôle de chamans, de guides, au moment où la société connaît une crise, dans ce cas-ci une crise d'identité. Donner de l'importance à la parole des artistes et reconnaître l'importance de la pratique artistique dans

le cheminement de la nation participe à la reconstruction culturelle. »

Dans cette époque tournée vers la réconciliation entre les peuples, il est fondamental de soutenir ce mouvement, d'encourager son ouverture et d'y participer res-

pectueusement. C'est ainsi que nous pourrions faire découvrir la richesse de nos cultures et partager notre fierté culturelle. **TDC**

1. Citation d'André Dudemaine dans le rapport de recherche intitulé « C'est vital. Portraits dynamiques de la production culturelle autochtone en milieu urbain au Québec », produit par DestiNATIONS: Carrefour international des arts et cultures des Peuples autochtones, 2016, p. 44.

M'ikmaq et acadienne, **Marie-Josée Parent** est directrice générale de DestiNATIONS, co-promoteur du projet du legs des Premières Nations et des Inuit et ambassadrice culturelle autochtone pour Montréal. Membre du conseil d'administration de Native Montréal, elle siège sur le comité ART CULTURE du RESEAU pour la stratégie urbaine des autochtones de Montréal. Également conférencière et commissaire d'exposition, son travail interroge la notion de propagande étatique, le rôle et les définitions culturelles de l'art et de la culture tout en réfléchissant sur les enjeux sociaux, communautaires et politiques dans les pratiques culturelles.

## *Quand le monde des Aînés n'est plus accessible aux jeunes générations, ce sont les artistes qui peuvent tracer la voie de l'identité*